

## Validation

	Rédacteur	Validation technique	Approbateur	Date d'édition
Emargement	Docteur BRIOLE Nicolas médecins responsables	BRECHET Séverine Responsable Assurance Qualité	docteur DOLVECK françois Chef de Pôle	11/10/2017

Le SAMU Centre 15 est destinataire de fiche de transmission médicale pour des patients en situation de soin palliatif.

Cette fiche **URGENCE PALLIA** permet de référencer un patient au préalable, afin d'accéder à son identification dès son appel.

La **Fiche URGENCE PALLIA** est rédigée par un médecin s'occupant d'un patient en situation palliative (médecin traitant, EMSP, HAD, EHPAD, médecin hospitalier). Elle est destinée à transmettre des informations à un autre médecin qui serait amené à intervenir auprès de ce patient lors une situation d'urgence (Régulateurs et Effecteurs SAMU).

Elle permet une aide à la prise de décision et contribue à garantir le respect de l'autonomie et de la volonté de ces patients préalablement identifiés en situation palliative

On y retrouve principalement

- La pathologie et les traitements
- Les souhaits exprimés
- Les directives anticipées
- Le stade de la maladie

Ces informations aideront le médecin régulateur à prendre une décision concernant le patient, bien que le souhait du patient et/ ou de la famille peut ne pas être conforme avec les informations écrites sur la fiche.

Déroulé du processus

1) Intégration des données patient :

Ces fiches (Urgence pallia ou autres) sont adressées au SAMU par mail (superviseurs.samu@ch-melun.fr), Fax ou courrier. Les documents reçus sont à remettre au superviseur ou à placer dans la première pochette nommée « en attente de classement » du classeur vert « soins palliatifs », disponible dans l'armoire A.

Ces informations seront intégrées sur le logiciel de régulation et seront signalées par un « papillon » après identification.

2) Lors d'un appel SAMU pour ces patients :

Le logiciel de régulation reconnaît - grâce au téléphone et/ou l'identité renseignée - qu'il s'agit d'un patient à risque.

Dans la case Information « i » du téléphone et/ou du nom, se trouve la fiche patient informatisée notée PALLIA résumant les informations.

La fiche manuscrite complète **URGENCE PALLIA** sera extraite du classeur vert et remise au médecin régulateur.

3) Organisation du suivi:

Un tableau mensuel récapitulatif est tenu par les superviseurs afin de faire le point sur les dossiers toujours en cours ou non.